



AVIS DE COURSE

**Coupe du Monde OPEN 5.70
25 AU 27 Juillet 2009**

Cercle de Voile de Martigues (13)

Président du Comité de Course : Paul-Edouard DESPIERRE
Philippe ROHART

Président du Comité de Protestation : Patrick GANDON

1. REGLES

- 1.1 La régata sera régie par :
Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile,
En particulier les règles de la classe ASOPEN
- 1.2 Sécurité et équipement : chaque bateau devra être équipé du matériel de sécurité obligatoire en fonction de la législation.
- 1.3 Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique.
- 1.4 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe Open 5m70
- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à :
Cercle de Voile de Martigues – 18 Bd Touret de Vallier – 13500 MARTIGUES
Pré-inscriptions obligatoire jusqu'au 15 Juillet 2009.
- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

CERCLE DE VOILE - 18 Bd Touret de Vallier – 13500 MARTIGUES
Tél. 04 42 80 12 94 - Fax 04.42.80.08.62 - club@cvmartigues.net



- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1.5 million d'Euros.

4 DROIT A PAYER

Les droits requis sont de 130 euros par bateau.
Ils comprennent l'inscription, le grutage, la mise à l'eau.

5 PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription – Jauge et contrôle

Samedi 25 Juillet 2009

10h à 13h Confirmation d'inscription/jauge
15 h 3 Courses
19h Pot d'accueil, concours de boules

Dimanche 26 Juillet 2009

13h Signal d'avertissement de la première course du jour pour
3 courses et un côtier
20H30 Repas des équipages

Lundi 27 Juillet 2009

12h Signal d'avertissement de la première course du jour pour
3 courses.
18 h Palmarès

5.2 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course du premier jour est :
15h00

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions.
Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. SYSTEME DE PENALITE

Pénalité de remplacement :
Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'un seul tour, incluant un virement de bord et un empannage, est requis.

CERCLE DE VOILE - 18 Bd Touret de Vallier – 13500 MARTIGUES
Tél. 04 42 80 12 94 - Fax 04.42.80.08.62 - club@cvmartigues.net



8 CLASSEMENT

- 8.1 Le système de Points a minima de l'annexe A s'appliquera.
- 8.2 Le nombre de courses devant être validées, pour constituer une série est de 1
- 8.3 (a) Quand au moins quatre courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses .
- (b) Quand 4 à 6 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
- (c) Quand 7 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

9 LIMITATIONS DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite du Comité de Course.

10 COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11 PRIX

Une remise des prix sera effectuée à l'issue de l'épreuve.

12 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement leurs propres risques. Voir la règle 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1 500 000 € ou son équivalent, pour l'épreuve.

14 INFORMATION COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES
18 BD Touret de Vallier
13500 MARTIGUES

Tél. 04 42 80 12 94
Fax 04 42 80 12 48

Email : club@cvmartiques.net

OFFICE DU TOURISME – Rond Point de l'Hôtel de Ville - 13500 MARTIGUES
Tél. 04 42 42 31 10 - Fax 04 42 42 31 11
www.martiques-tourisme.com

CERCLE DE VOILE - 18 Bd Touret de Vallier – 13500 MARTIGUES
Tél. 04 42 80 12 94 - Fax 04.42.80.08.62 - club@cvmartiques.net

Fiche d'inscription
Coupe du Monde open 5.70
25 au 27 juillet 2009
Cercle de voile de MARTIGUES (13)



Nom du bateau :

Numéro de voile

Port de publicité : oui (présentation obligatoire de la carte d'autorisation) - NON

COORDONNEES DU SKIPPER :

Nom, Prénom :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mobile :

E-mail :

COMPOSITION DE L'EQUIPAGE :

Skipper

Nom, prénom :

Licence :

Equipier(e)

Nom, prénom :

Licence :

Equipier(e)

Nom, prénom :

Licence :

Equipier(e)

Nom, prénom :

Licence :

Je m'engage à respecter les règles de la manifestation dont la règle fondamentale 4 des règles ISAF :

"Un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course"

Les participants autorisent le CVB à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prises pendant la compétition .

Signature du Skipper :

Ce bulletin d'inscription est à adressé accompagné des droits (130 €) au :

CERCLE DE VOILE - 18 Bd Touret de Vallier – 13500 MARTIGUES

Tél. 04 42 80 12 94 - Fax 04.42.80.08.62 - club@cvmartigues.net